

à La Courneuve, le 22 juin 2025

Répression syndicale & non respect des droits des personnels AED au collège Raymond Poincaré de La Courneuve

Au collège Raymond Poincaré de La Courneuve 7 AED sur 9 apprennent leur non renouvellement en cette fin d'année suite à un mouvement de grève pour dénoncer leurs conditions de travail mené cet hiver. Pourtant, rien ne leur est reproché individuellement ou collectivement quant à leur travail. Ce qui leur est reproché c'est d'avoir osé contester, en allant jusqu'à l'exprimer par la grève, les conditions de travail dégradées (notamment les contrats non pourvus). C'est de la répression syndicale pure et dure !

Les pratiques managériales agressives semblent être monnaie courante dans cet établissement :

- usage de contrats de 6 mois avant l'obtention d'un contrat d'un an l'année suivante, contraire aux textes réglementaires sur l'emploi des assistant·es d'éducation ; à travers cette pratique c'est une période d'essai de 6 mois qui est mise en place ;
- appels (et pression ?) aux autres personnels pour casser la grève et remplacer les AED grévistes ;
- non renouvellement réguliers de l'équipe d'assistant·es d'éducation sans motifs sérieux et valables.

Essentiel·les au bon fonctionnement des établissements scolaires, en première ligne des incidents, les assistant·es d'éducation sont les personnels les plus précaires de l'Éducation nationale : CDD d'un an, salaire au smic, temps incomplets, absence de formation, etc. Dans de trop nombreux établissements, leurs droits sont piétinés et le chantage au non-renouvellement sert de pression tout au long de l'année pour tenter de leur faire accepter des conditions de travail dégradées.

La direction de l'établissement semble, à travers cette mesure répressive, ne pas considérer la gravité d'envisager une rentrée sans vie scolaire complète. Nous rappelons que la grève

des AED est intervenue justement suite à un problème de recrutement qui a duré plusieurs mois leur imposant la prise en charge d'une grosse charge de travail supplémentaire.

SUD éducation 93 soutien les 7 collègues AED réprimé·es et les accompagnera dans toutes les actions qu'ielles jugeront nécessaires de mener pour se voir rétabli·es dans leurs droits et réintégrés pour la rentrée prochaine.

Nous exigeons l'annulation des non-renouvellement pour les 7 collègues et continuerons à lutter pour gagner de nouveaux droits pour les assistant·es d'éducation, contre la précarité et pour un service public d'éducation de qualité.